

# UCESG INFO express

UNION DU CORPS ENSEIGNANT SECONDAIRE GENEVOIS (UCESG) 6, rue de la Tour-de-Boël – case postale 5521 - 1211 Genève 11  
E-mail : [secretariat@union-ge.ch](mailto:secretariat@union-ge.ch) - Site Internet : [www.union-ge.ch](http://www.union-ge.ch)

JANVIER 2017

Dans ce numéro :

- De la nécessité de nouvelles niches fiscales pour les entreprises?
- Extraits d'articles du Temps et du Courrier sur RIE III
- RIE III pour les nuls

## Les grands gagnants de la réforme fiscale RIE III

Extraits du journal LE TEMPS du 8 décembre 2016

«Un avocat spécialisé dans le secteur bancaire (...) se lance dans le calcul suivant: Si nous imaginons une banque dont le bénéfice avant impôt est de 50 millions de francs et les fonds propres de 600 millions, sa charge actuelle s'élève à 12 millions (sur le bénéfice) plus 2,4 millions (sur le capital). Si la réforme genevoise a pour effet de réduire le taux d'imposition à 13,49% et de permettre le crédit de l'impôt sur le capital, la charge fiscale de la même banque serait alors de 6,9 millions de francs (impôt sur le bénéfice). **En théorie, conclut-il, la charge fiscale de la banque pourrait donc être divisée par deux.**

Une économie qui n'a rien d'anodin quand on sait que, par exemple, le montant total des impôts pour le groupe Pictet s'est monté à 116 millions de francs en 2015. Et à 19,5 millions pour Lombard Odier ... »

## SPECIAL RIE III : votation du 12 février 2017

### De la nécessité de nouvelles niches fiscales pour les entreprises ?

Depuis quelques mois, un nouveau credo s'entend de plus en plus souvent : la Suisse devrait impérativement mettre en place une batterie de niches fiscales afin de pérenniser l'implantation d'entreprises étrangères en Suisse et permettre aux entreprises suisses de « survivre ».

Or, si l'on en croit le World Economic Forum, en 2016 la Suisse arrive pour la septième année consécutive en tête du Global Competitiveness Report ([GCR 2016](#)). Qu'en est-il des pays dont les systèmes fiscaux sont plus avantageux que la Suisse? Le Luxembourg devenu célèbre avec [LuxLeaks](#) occupe la 20<sup>ème</sup> place du même classement, l'Irlande bien connue pour son dumping fiscal la 23<sup>ème</sup>, et la Bulgarie, malgré un taux d'imposition des bénéfices d'à peine 10%, occupe la 50<sup>ème</sup> position.

Par ailleurs, le même rapport précise que les politiques d'allègements fiscaux peuvent être utiles, mais que d'autres approches le sont aussi. Ainsi, beaucoup de pays avec des niveaux de taxation relativement élevés et un bon système de redistribution sont extrêmement compétitifs. Cependant, ce sont bien les politiques volontaristes des gouvernements dans les autres domaines clés comme la formation, l'innovation, la qualité des infrastructures, de l'administration et des services publics qui permettent de réduire le besoin de recourir aux incitations fiscales. Et c'est bien là la voie suivie par la Suisse depuis de nombreuses années.

**Dès lors pourquoi ajouter de nouvelles niches fiscales (voir l'article au verso) à un taux d'imposition déjà réduit aux environs de 13.5% au lieu de 24% pour les entreprises.**

**Il est donc très peu probable que la solution à notre bien être futur se trouve dans une course à la baisse de la fiscalité qui aurait comme corollaire inévitable une baisse de la qualité des infrastructures et des services publics clés comme l'éducation et la santé.**



Lien vers une vidéo explicative RIE III à visionner et partager sans modération : [www.union-ge.ch](http://www.union-ge.ch)

## RIE III et l'emploi

Extraits courrier des lecteurs du Courrier, Bernard Clerc, ancien député

La campagne pour le vote sur le projet de baisse d'impôts massive en faveur des entreprises est axée, par les partisans de la réforme, sur le risque de pertes d'emplois en cas de refus de la loi. (...)

Le chantage à l'emploi exercé sur les citoyens est-il pertinent et, si oui, quelles en seraient les conséquences effectives?

(...) La Suisse, et Genève en particulier, concentre un nombre d'emplois considérable au regard de la population en âge de travailler. De tous les pays de l'OCDE, la Suisse, avec un taux d'emploi de 80,6%, arrive en deuxième position, juste derrière l'Islande qui ne compte que 320'000 habitants. La moyenne de l'OCDE étant de 66,8 %.

Ce taux d'emploi particulièrement élevé oblige la Suisse à importer de la main-d'oeuvre pour satisfaire les besoins des entreprises. Le canton de Genève est le champion toute catégorie en matière d'emplois: il compte près de 304'000 emplois équivalents plein temps pour une population totale de plus de 490'000 habitants (enfants et retraités compris)!

On le voit, le nombre d'emplois offerts est largement supérieur à celui des personnes actives disponibles. (...) Il est donc malvenu de crier au loup sur le terrain de l'emploi. Si des entreprises devaient quitter le canton de Genève, ce ne serait pas la catastrophe. Nous arriverions à un taux d'emploi plus proche d'un rapport d'équilibre avec la population résidente active...

Et si le vote sur le RIE III était aussi l'occasion de rééquilibrer le tissu économique genevois?

## La RIE III pour les nuls

La troisième Réforme de l'Imposition des Entreprises, est un changement de la fiscalité des entreprises au niveau fédéral.

Le taux d'imposition préférentiel octroyé à certaines entreprises étrangères a été dénoncé par l'OCDE qui a fait pression sur nos autorités pour qu'elles traitent les entreprises suisses et étrangères de manière égalitaire.

### Les PME pourraient-elles bénéficier d'un « taux unique » abaissé ?

Non, puisque cette réforme concerne les sociétés de capitaux (SA et SàRL). Cela ne constituera donc pas un « coup de pouce » pour les indépendants ou les PME qui, pour la majorité, sont des raisons individuelles soumises, comme vous et moi, à l'impôt sur les personnes physiques. En revanche, certaines entreprises parmi les plus profitables du pays (banques, assurances, pharmas ou informatique) verraient leur charge fiscale se réduire drastiquement.

### De quelles manières les entreprises pourront-elles de plus réduire leurs impôts ?

La RIE III introduit **en plus d'un taux d'imposition abaissé** de nouvelles possibilités de réductions fiscales. Voici les 5 principales déductions, qui pourront être appliquées par toutes les SA et SàRL en cas d'acceptation du projet le 12 février prochain :

- **Patent box** : permet de défiscaliser 90% des bénéfices liés aux brevets.
- **Super-déduction R&D** : déduction de 150% (contre 100% actuellement) des dépenses de recherche et de développement.
- **NID (Notional Interest Deduction)** : permet aux entreprises de déduire de leur revenu imposable les intérêts hypothétiques qui auraient pu être obtenus sur les capitaux propres excédentaires conservés dans l'entreprise (réserves légales et statutaires).
- **Imputation forfaitaire d'impôt** : Tout comme les personnes physiques, les personnes morales doivent payer un impôt sur leur revenu (bénéfice) et sur leur fortune (capital). Le mécanisme d'imputation forfaitaire de l'impôt consiste à autoriser la déduction de l'impôt sur le bénéfice de ce qui est dû à titre d'impôt sur le capital. C'est comme si vous et moi pouvions déduire de notre imposition sur la fortune les impôts que nous payons sur nos revenus.
- **Déclaration des réserves latentes** : Elle permet aux entreprises étrangères qui s'installeront en Suisse de sous-évaluer fictivement leurs actifs diminuant ainsi artificiellement leurs bénéfices sur plusieurs années. Ces sociétés devront en revanche s'acquitter d'une taxe de départ, si elles devaient délocaliser leur siège.

### Quelles conséquences pour Genève ?

La super-déduction R&D et le Patent Box permettrait à la chimie genevoise (deux des plus grands parfumeurs au monde) **de payer jusqu'à 80% d'impôt en moins.**

L'imputation forfaitaire d'impôt pourrait permettre aux banques de réduire de moitié leur charge fiscale.

L'ensemble de ces mesures pourraient **priver l'Etat de Genève de plus 500 mio de rentrées fiscales par an** (25% du budget du DIP). **Cette très importante perte devrait être compensée par des coupes dans les dépenses des services publics.**

**Adhérez à l'UCESG, l'UNION, c'est vous !**

**MEILLEURS VŒUX POUR 2017 !**